

Département : **NORD**
Arrondissement : **LILLE**
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 23 MAI 2023

Envoyé en préfecture le 26/05/2023

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le

ID : 059-215902024-20230525-20230515DEL4-DE

20230523DEL4
S²LO

NOMBRE :

De conseillers en exercice : 29

De présents : 28

De votants : 29

Pour : 29

Contre :

Abstention :

OBJET :

**PROGRAMME DE RENOVATION
DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC :
MODIFICATION DU MONTANT
ELIGIBLE AU FONDS
D'ACCELERATION ET DE
TRANSITION ENERGETIQUE DIT
« FONDS VERT »**

DELIBERATION :

Publiée le 25 mai 2023

Rendue exécutoire le 25 mai 2023

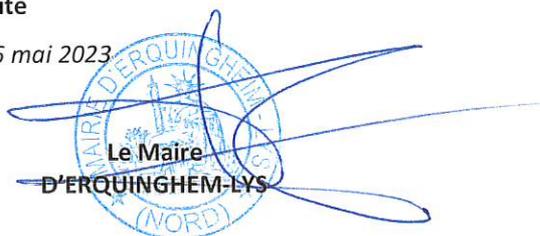
*Adressée au contrôle de Légalité
(Préfecture de LILLE DRCL) le 25
mai 2023*

Le maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la
porte de la Mairie ;

Le : 25 mai 2023

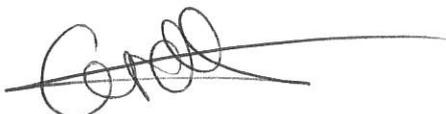
Et que la convocation du Conseil avait
été faite

Le : 16 mai 2023


Le Maire
D'ERQUINGHEM-LYS
(NORD)

Visa de la secrétaire de séance

Madame Alizée GRATIEN



L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai,

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace « Agoralys », 120 rue Delpierre, au lieu habituel des réunions du conseil, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :

Madame Monsieur Alain BEZIRARD, Vincent DOUCHET, Laetitia PANIEZ, Jacky BOULINGUEZ, Karine PACCEU, Michel LANNOO, Christelle GRATIEN, Benoit OERLEMANS, Annie PREUDHOMME, Victor PACCEU, Pierre CAMPHYN, Olivier JOUCLA, Michael LEROY, Alban BEZIRARD, Jean-Pierre DUBURCQ, Valérie CLOUET, Marie-Claude ZAGULA, Christine BOCKAERT, Joelle LIESSE, François BIERVLIET, Danièle BENOIT, Ludovic HENZE, Caroline CHARPENTIER, Thomas DUGRAIN, Alizée GRATIEN, Lionel HOUZET, Marie-Maud CAMPHYN, Vanessa LARD,

Etaient excusés avec procuration, absents : Madame, Monsieur, Bénédicte VANHILLE, procuration donnée à Me Laetitia PANIEZ,

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Considérant les travaux de modernisation du réseau d'éclairage prévus rue du Biez, rue des Acquêts, rue Delpierre, au montant estimatif de 67.169 € H.T., cette opération était éligible au fonds d'accélération de la transition écologique, dit « fonds vert ».

Le programme de rénovation ayant évolué depuis lors, il est désormais envisagé le remplacement du parc de luminaires, d'horloges de commande astronomiques des rues suivantes : avenue Paul HARRIS, rue du Biez, rue Delpierre, rue du Puits, rue Dormoire, rue des Molfond, rue de l'Estrée, rue des Acquêts, au montant estimatif de 37.203 € H.T.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré ;

Le conseil Municipal décide à **l'unanimité**, de modifier les termes de la délibération du 8 février 2023 sous la référence 20230208DEL6 portant sur une demande de subvention au titre du fonds d'accélération de la transition énergétique, prenant en compte la situation géographique et le montant du nouveau programme de rénovation du réseau d'éclairage public établi.

Le Conseil Municipal autorise à **l'unanimité**, Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents correspondants.

Adopté Pour Ampliation


Le Maire
(NORD)